



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ANNALES DU CONCOURS INTERNE ET EXTERNE

Accès au corps du personnel de surveillance
de la DGSE

Épreuve d'admissibilité :
Compte-rendu



Session 2022



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

2^{ème} épreuve d'admissibilité

Compte-rendu

Rédaction d'un compte rendu établi à partir d'un ou plusieurs documents à un évènement ou un incident susceptible de survenir à l'occasion de l'exercice des fonctions de surveillance de la DGSE. Il a pour objet de vérifier la capacité du candidat à rendre compte à sa hiérarchie en rédigeant un rapport circonstancié à partir dudit évènement ou incident.



Durée : 2 heures - coefficient 3

CONCOURS EXTERNE ET INTERNE POUR L'ACCÈS AU CORPS DU PERSONNEL DE SURVEILLANCE

SESSION 2022

2ème épreuve d'admissibilité :

Rédaction d'un compte-rendu établi à partir d'un ou plusieurs documents relatifs à un évènement ou un incident susceptible de survenir à l'occasion de l'exercice des fonctions de surveillant de la DGSE.

Il a pour objet de vérifier la capacité du candidat à rendre compte à sa hiérarchie en rédigeant un rapport circonstancié à partir dudit évènement ou incident.

Pour cette épreuve, le dossier documentaire ne peut excéder dix pages.

(DURÉE : 2 HEURES ; COEFFICIENT 3)

REDACTION D'UN COMPTE RENDU

Cas concret

Vous êtes le surveillant **Loïc DESPUY**, du groupe de sécurité n°1, équipe n°2, affecté sur le site de la DGSE « maréchal Leclerc », sis 120 av. de la Grande armée à Vincennes.

Contexte sécuritaire : Vigipirate – Sécurité renforcée – risque attentat.

Ce mardi 15 mars 2022, vous avez pris votre service le matin à 07H00. Votre chef d'équipe est la surveillante principale – SP - **Mélanie GANTIER**. Vous êtes son adjoint.

A 08H00, la SP **Mélanie GANTIER** vous informe qu'elle doit s'absenter toute la matinée pour une inspection du site et vous confie le commandement de l'équipe. Par ailleurs, elle précise que le groupe d'intervention, composé de 4 surveillants, est présent dans la salle de repos.

A 09H05, la surveillante **Patricia** au PCS (poste de commandement et de surveillance) détecte une alarme incendie au sein du bâtiment Y – au 2^{ème} étage. Elle précise qu'un agent, présent à cet étage, vient de signaler la présence d'une fumée épaisse dans son couloir.

A 09H08, le surveillant **Martin** vous rend compte qu'un agent, présent dans le bâtiment Y, a fait une chute dans les escaliers. Le surveillant, qui se trouve à ses côtés, indique que l'agent n'est pas en mesure de se relever.

A 10H30, le PCS vous relaye l'information d'un agent : un individu, sans badge, se trouve sur le parking.

A 12H23, le PCS vous informe qu'un mini-drone s'est posé à l'intérieur du site, à proximité de l'entrée des personnels et des visiteurs.

En tant que chef d'équipe vous prenez les mesures prévues, à votre niveau, par les consignes.

Travail à effectuer – consignes

A partir de ces éléments et des fiches de consignes jointes, vous rédigerez un compte rendu à l'attention de « Monsieur le chef du service de sécurité » qui exposera les événements cités plus haut ainsi que les mesures prises en conséquence.

Ce document commencera par la formule :

J'ai l'honneur de vous rendre compte...

Votre compte rendu sera signé du nom « Loïc DESPUY », à l'exclusion de tout autre nom.

DOSSIER DOCUMENTAIRE

Extrait du dossier de consignes

- ❖ Fiche réflexe n° 6 – Secours à personne sur le site**

- ❖ Fiche réflexe n° 10 – Alarme incendie**

- ❖ Fiche réflexe n° 12 – Véhicule suspect**

- ❖ Fiche réflexe n° 13 – Intrusion d'individu suspect**

- ❖ Fiche réflexe n° 21 – colis suspect de type « véhicule » ou colis suspect projeté/lancé**

- ❖ Fiche réflexe n° 23 – Survol ou approche d'un drone**

- ❖ Fiche réflexe n° 27 – Panne ascenseur avec personnes bloquées**

FICHE REFLEXE N° 6

SECOURS A PERSONNE SUR LE SITE

Deux surveillants au minimum vers le lieu de l'incident

- arrivés sur place, les surveillants informent le PCS de l'état de l'agent
- le PCS alerte le service médical (15) ainsi que le centre de secours des pompiers selon la gravité de l'incident

Le chef d'équipe met en place un dispositif destiné à guider les secours sur le site et à faciliter l'accès à l'agent.

Mentionner l'évènement sur la main courante

FICHE REFLEXE N° 10

ALARME INCENDIE

L'alarme se déclenche sur les tableaux du PCS

Après vérification du bâtiment et de la zone, l'opérateur du PCS lance un appel radio

Appel des premiers intervenants (2 surveillants au minimum) pour signaler la prise en compte de l'intervention

Levée de doute :

- Les surveillants préviennent le PCS de leur arrivée sur les lieux
- Ils se dirigent sur le S.S.I (Système Sécurité Incendie) du bâtiment en alarme
- Ils localisent la zone de l'alarme
- Ils se rendent à l'étage concerné pour rechercher le détecteur incendie ou le déclencheur manuel en alarme ainsi que les indices (feu, fumée, chaleur, etc.)

En cas d'absence de feu :

- Faire une vérification complète de l'étage
- Réarmer la ou les zone(s) sur le S.S.I et le CMSI (Centralisateur de Mise en Sécurité Incendie)
- Rendre compte au PCS

En cas de feu avéré :

- Déclencher l'évacuation générale
- Contacter par radio le PCS pour qu'il puisse alerter les pompiers
- Vérifier que l'évacuation des personnels est faite vers le point de rassemblement
- Effectuer un balisage de la zone concernée
- Ouvrir les accès pompier et déployer un dispositif de guidage pour l'arrivée des secours
- Fournir les plans d'intervention et des bâtiments aux services de secours (PCS ou chef d'équipe)

Mentionner l'évènement sur la main courante

FICHE REFLEXE N°12

VEHICULE SUSPECT

Est considéré comme suspect, tout véhicule qui stationne à proximité des emprises du Service ou circulant au ralenti.

Mesures à prendre :

- Demander au PCS d'effectuer un zoom sur la plaque d'immatriculation et sur les visages des occupants.
- En cas d'arrêt prolongé ou si la conduite des occupants est ambiguë, faire appel au commissariat de police.
- Rendre compte immédiatement au commandement.
- Dans la mesure du possible, récupérer auprès du PCS des photos ou vidéos du véhicule et de ses passagers.

Hors heures ouvrables, procédure identique en rendant compte à l'officier de permanence.

Mentionner l'évènement sur la main courante

FICHE REFLEXE N°13

INTRUSION D'INDIVIDU SUSPECT

Est considéré comme suspecte, toute personne présente sur le site, sans badge.

Mesures à prendre :

- Dépêcher 2 surveillants, au minimum, qui vont au contact du ou des individus.
- Effectuer un contrôle d'identité.
- En cas de rébellion, appliquer les règles strictes de la légitime défense.
- Accompagner la ou les personnes au poste de sécurité.
- Demander l'intervention des forces de l'ordre.

Hors heures ouvrables, procédure identique en rendant compte à l'officier de permanence.

Mentionner tout évènement sur la main courante

COLIS SUSPECT DEPOSÉ ou PROJETÉ

Indices de suspicion avérés (absence ou fuite du propriétaire, heure ou contexte estimés à hauts risques, ..)
Aucune action sur le colis (ni déplacement, ni ouverture, ..)

- **Mise en place immédiate d'un périmètre de sécurité d'un rayon de 150 mètres (personnels à couvert) et maintien de celui-ci par des surveillants.**
- **Interdire l'approche et toute action sur le colis.**
- **Collecter des informations sur l'incident et prévenir en heures ouvrables le commandement**
- **Appeler le commissariat de police en précisant la teneur de l'évènement**
- **Assurer l'accueil et l'acheminement de l'équipe de déminage, et lui fournir les renseignements nécessaires.**
- **En dehors des heures et jours ouvrables, prévenir l'Officier de permanence du service de sécurité.**

Mentionner l'évènement sur la main courante

FICHE REFLEXE N°23

SURVOL OU APPROCHE D'UN DRONE

En cas d'observation d'un drone à proximité ou survolant nos sites :

Informez les autorités et, sans délai, les services de police compétents (Gendarmerie ou police).
Relevez le maximum de renseignements possibles, dont les éléments suivants :

Cadre espace-temps

- Durée de vol
- Profil du vol (stationnaire, circulaire, etc.)
- Axe de retour du drone en éloignement (lorsqu'il rejoint son point de récupération)
- Hauteur estimée du vol (comparer avec des antennes, pylônes, bâtiments, végétation...)

Observations (conserver un visuel permanent sur le drone, ne pas le quitter des yeux si possible)

- Prises de photo ou vidéo (demander l'appui du PCS). Celui-ci tentera de « fixer » le drone et effectuera un balayage sur la périphérie du site en vue de localiser le télépilote.
- Aspect du drone (voilure tournante, combien d'hélices, taille approximative, couleur, marques distinctives, inscriptions...)
- Moyens du drone (emporte-t-il un dispositif vidéo, un objet ou autre)

A ce stade, aucune mesure autre que passive ne doit être entreprise.

Il est interdit de prendre le drone pour cible.

La priorité doit être donnée à la recherche du télépilote de l'appareil, dans la mesure du possible, avec le concours des services de police ou de gendarmerie.

Si le drone survole un de nos sites, mettez en place un périmètre de sécurité et faites évacuer la zone de survol.

En cas de chute de l'aéronef à l'intérieur de l'enceinte, interdisez toute approche et appliquez les mêmes consignes que celles mises en place pour la découverte d'un colis suspect projeté ou lancé, notamment :

La mise en place immédiate d'un périmètre de sécurité d'un rayon de 150 mètres (personnels à couvert) et maintien de celui-ci par des surveillants.

Mentionner cet événement sur la main courante

FICHE REFLEXE N°27

PANNE ASCENSEUR avec personnes bloquées

Mesures à prendre :

- Dépêcher 1 surveillant qui confirmera la panne ainsi que la présence d'agents dans l'ascenseur.
- Rassurer les agents. S'informer de leur état physique. Alerter le service médical, si nécessaire.
- Assurer le guidage de l'équipe de dépannage.
- Tenir les agents informés de la progression des réparations.
- Rester en contact avec les agents jusqu'à la fin de l'intervention.

Hors heures ouvrables, procédure identique en rendant compte à l'officier de permanence.

Mentionner tout évènement sur la main courante



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Copie ayant obtenu la meilleure note

Compte-rendu

L'administration n'a volontairement pas corrigé les imperfections de fond et de forme dans les copies communiquées ci-après.



Année : 2022

Concours : EXTERNE DE SURVEILLANT

Épreuve : COMPTE RENDU

Consignes :

- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif
- Numéroté chaque page; placer l'ensemble dans l'ordre et le bon sens
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuilles
- Ne joindre aucun brouillon

CONCOURS SURVEILLANT EX

15/03/2022

Surveillant Loïc DESLOY

Groupe de sécurité n° 1, équipe n° 2

Sté de la DGSE "maréchal Leclerc"

120 avenue de la grande armée, Vincennes

À l'attention de Monsieur le chef de service
de sécurité

Le mardi 15 mars 2022.

Objet compte rendu d'incidents : incendie, secours à personne sur le site, drone suspect et intrusion d'individu suspect.

J'ai l'honneur de vous rendre compte des événements survenus ce jour :

07h00 : je prends service et je suis adjoint à la surveillance principale Mélanie Gantier.

08h00 : la SP Mélanie Gantier m'informe qu'elle doit s'absenter toute la matinée pour une inspection du site et me confie le commandement de l'équipe. Je dispose d'un groupe d'intervention composé de 4 surveillants, présents en salle de repos.

09h05 : le surveillant Patricia au poste de commandement et de surveillance (PCS) détecte une alarme incendie au sein du bâtiment Y - au deuxième étage.

Selon elle, un agent présent sur place signale de la fumée épaisse dans son couloir.

J'appelle surveillant A et surveillant B pour intervenir sur l'incident. La fumée ayant été confirmée au préalable par l'agent, je demande au surveillant A de localiser la zone de l'alarme et au surveillant B de rechercher le détecteur incendie afin que le déclencheur manuel en alarme. Le surveillant A m'informe qu'en plus de la fumée, une porte (n°144) est chaude. L'incendie est arrêté, je leur demande d'enclencher...! 14...

Le protocole d'évacuation générale.

- 09h08 : le surveillant Martin me rend compte qu'un agent présent dans le bâtiment Y a fait une chute dans les escaliers. ~~et qu'un agent~~ Etant donné que c'est le bâtiment où se situe l'incendie, je dépêche immédiatement les surveillants C et D sur le lieu de l'incident qui m'informent que l'agent est conscient, respiré, mais a des douleurs à la cheville droite qui l'empêchent de se relever. Le risque lié à l'incendie étant supérieur au risque d'aggraver les blessures en se déplaçant, je demande aux surveillants C et D d'évacuer le blessé vers le poste de sécurité.
- 09h10 : Les surveillants A et B ont déclenché l'évacuation générale. Je contacte le surveillant Patricia au PC pour qu'elle puisse alerter les pompiers. Je demande au surveillant A de surveiller que l'évacuation du personnel est faite vers le point de rassemblement et au surveillant B de baliser le bâtiment Y.
- 09h11 : les surveillants B et C m'informent que le blessé est bien au PC. Ce dernier alerte le service médical qui préconise l'intervention des pompiers pour transporter l'agent vers un hôpital et réaliser des examens par précaution et traiter sa cheville. Je demande aux surveillants B et C de se diriger vers l'accès pompier afin de l'ouvrir et de guider les deux véhicules d'intervention (feu et blessure de la cheville).
- 09h20 : les deux véhicules de pompiers arrivent. En tant que chef d'équipe, je leur fournis les plans d'intervention et de bâtiment. Le surveillant B reste à l'accès pompier, le surveillant C indique le chemin vers le bâtiment Y et je guide l'autre véhicule vers le PC. Le feu est alors pris en charge par les pompiers, je suis informé que tout le personnel est bien au point de rassemblement donc je demande aux surveillants A et B de retourner en salle de repos après avoir évacué le personnel de la zone. L'agent blessé étant aussi pris en charge, les surveillants B et C retournent en salle de repos.
- 09h45 : je suis informé par les pompiers que le feu est éteint, qu'il n'y a aucun blessé et que les dégâts matériels sont limités. Ils quittent les lieux.
- 10h30 : le PC me signale qu'un individu sans badge se trouve sur le parking. Je dépêche les surveillants A et B au contact de l'individu. Le surveillant A procède au contrôle d'identité pendant que le surveillant B ouvre sa récente en étant légèrement en retrait. L'individu est calme et coopératif, il est emmené au poste de sécurité 2.. 14...

pendant que j'appelle la Police Nationale pour intervention.

10h45 : l'individu suspect est pris en charge par la Police Nationale, les deux surveillants retournent en salle de repos.

12h25 : le PCS m'informe qu'un mini-drone s'est posé à l'intérieur du site à proximité de l'entrée des personnels et des visiteurs. Etant en plan d'urgence sécurité renforcée risque attentat, je traite cela comme un "celui/drone suspect" et demande au surveillant C de mettre en place un périmètre de sécurité d'un rayon de 150 mètres, de n'autoriser aucune entrée ou sortie de personnels ou visiteurs.

Le surveillant C s'avoue que personne ne s'approche du drone. Je demande toutes les informations au PCS qui m'indiquent qu'il s'agit d'un minidrone mais n'en sait pas plus, j'appelle le Commissariat de Police pour intervention. Je demande au surveillant D d'accueillir et de guider l'équipe de déminage après lui avoir fourni les informations à transmettre.

12h30 : je rédige le compte rendu à l'attention de Monsieur le Chef du service de sécurité après avoir été informé que le personnel travaillant au bâtiment Y a été invité à retourner à leur domicile pour la journée, que l'agent Blein souffre d'une fracture de la cheville droite, que l'individu sans badge s'était égaré mais n'avait pas d'intentions hostiles envers le service, et que le drone était un drone de loisir ~~sans~~ ne présentant aucune menace. Le périmètre de sécurité est levé et les 4 surveillants A, B, C et D retournent en salle de repos.

Loïc Despoy.

